

OFFRE D'EMPLOI

CHARGÉ.E DE PROJET : URGENCES PSYCHIATRIQUES

M/F/X

Titre du poste :	Chargé.e de projet
Projet :	Trajet de soins « Urgences psychiatriques »
Lieu de travail :	Namur, Belgique. Déplacement en Province de Namur
Type de contrat :	Contrat de remplacement, CDD de 6 mois (avec possibilité de prolongation)
Date de début :	Engagement immédiat

CONTEXTE DU PROJET

Le Réseau Santé Namur déploie un projet stratégique visant à structurer, améliorer et coordonner le trajet de soins en urgences psychiatriques dans toute la province de Namur.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet du SPF Santé Publique et repose sur la mise en place de trois fonctions clés, pensées comme des briques essentielles du trajet de soins :

- Une fonction de triage d'urgence, pour améliorer l'orientation initiale.
- Une fonction d'urgence de proximité, pour renforcer l'intervention rapide et mobile.
- Une fonction d'observation, pour mieux stabiliser et orienter les situations complexes.

Ce dispositif vise à rendre le parcours d'un patient en situation de crise plus fluide, plus cohérent et mieux coordonné, en mobilisant l'ensemble des acteurs : équipes mobiles Pléiade, services d'urgence, médecins généralistes, police, structures de santé mentale, etc.

Le/la chargé.e de projet jouera un rôle déterminant dans la construction, l'analyse et l'opérationnalisation de ce trajet de soins.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la chargé.e de projet est responsable de la mise en œuvre opérationnelle, stratégique et concertée du trajet de soins « urgences psychiatriques ». Il/elle coordonne les étapes clés permettant de structurer un parcours clair, performant et partagé par tous les partenaires.

Ses missions couvrent à la fois :

- l'analyse approfondie du trajet existant,
- la co-construction de son organisation cible,
- le déploiement des outils, protocoles et mécanismes de collaboration,
- le pilotage du plan d'action,
- la mise en réseau et l'alignement des acteurs,
- le suivi et l'évaluation du trajet.

Il/elle est un acteur pivot entre le terrain, les équipes mobiles Pléiade, les institutions partenaires et les orientations stratégiques du projet.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Analyse du trajet de soins existant

- Cartographier le parcours actuel des patients en situation d'urgence psychiatrique.
- Identifier les points de rupture, redondances, délais critiques ou dysfonctionnements.
- Définir les indicateurs permettant de mesurer la qualité et la performance du trajet.
- Comprendre les pratiques actuelles afin de préparer un trajet de soins plus cohérent.

2. Pilotage du projet et structuration du trajet de soins

- Rédiger et mettre en œuvre le plan d'action visant à structurer le trajet de soins.
- Proposer des scénarios et modèles d'organisation du trajet intégrant les réalités du terrain.
- Définir les articulations entre les trois fonctions (triage, proximité, observation).
- Formaliser les protocoles permettant de fluidifier les transitions dans le trajet de soins.

3. Développement des outils et dispositifs au service du trajet

- Finaliser et implémenter l'outil de triage comme point d'entrée du trajet de soins.
- Participer au développement des outils d'aide à la décision et d'orientation.
- Co-rédiger le trajet de soins « urgences psychiatriques » dans sa version formalisée.
- Harmoniser les outils de coordination et les pratiques intersectorielles.

4. Suivi, indicateurs et évaluation du trajet

- Définir une méthodologie d'évaluation du trajet de soins.
- Mettre en place un système de suivi continu des résultats et points d'attention.
- Rendre compte régulièrement au Comité de pilotage et au SPF Santé Publique.
- Proposer des ajustements en fonction des réalisations observées.

5. Concertation, mise en réseau et cohérence du trajet

- Organiser et animer les réunions multisectorielles liées au trajet de soins.
- Négocier, finaliser et actualiser les accords de collaboration entre partenaires.
- Assurer un alignement continu entre acteurs pour garantir la cohérence du trajet.
- Encourager la diffusion des bonnes pratiques et la co-construction des solutions.

6. Communication, formation et appropriation du trajet par les acteurs

- Élaborer et diffuser les documents et supports facilitant la compréhension du trajet.
- Organiser les formations nécessaires à l'appropriation du nouveau trajet de soins.
- Soutenir la sensibilisation des équipes mobiles et des partenaires impliqués.
- Structurer les intervisions comme espace d'ajustement continu du trajet.

LIENS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELS

- Lien hiérarchique : employé.e par le CNP Saint-Martin.
- Lien fonctionnel : sous la supervision de la coordination du Réseau Santé Namur.
- Lien opérationnel : collaboration active avec les équipes mobiles Pléiade, les services d'urgence, la police, les médecins généralistes, les hôpitaux et les partenaires du réseau.

PROFIL RECHERCHE

- Formation supérieure en gestion de projet, santé publique, sciences sociales ou domaine connexe.
- Expérience confirmée en gestion de projets complexes dans le domaine de la santé.
- Bonne connaissance du secteur de la santé mentale et des logiques de trajets de soins.
- Capacité à coordonner des partenariats multi-acteurs et à fédérer autour d'un objectif commun.
- Aisance dans l'analyse, la formalisation et la structuration de processus de soins.
- Excellentes compétences communicationnelles, organisationnelles et rédactionnelles.
- Connaissance du fonctionnement des services de police : atout important.
- Expérience dans les urgences psychiatriques ou les dispositifs de crise : atout.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Contrat de remplacement, CDD de 6 mois (avec possibilité de prolongation)
- Temps de travail : $\frac{3}{4}$ temps (0,75 ETP)
- Barème IFIC 16 – CP 330
- Lieu : Namur + déplacements en province



réseau
santé
namur

COMMENT POSTULER ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à :

 coordination@reseausantenamur.be

Date limite de candidature : **04/01/2026**